



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 27 février 2020

Objet de la délibération

BUDGET PRIMITIF 2020 : BUDGET ANNEXE DU QUIMPERO

Le vingt sept février deux mille vingt à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à Pascal LE LIBOUX, Julian PONDAVEN à Franck LE GOURRIÉREC, Frédéric TOUSSAINT à Yves GUYOT, Jacques KERZERHO à Alain HASCOET, Xavier POUREAU à Guénaëlle LE HIN

Absent(s) :

Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur LE CORFF Jean-François** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2020.02.014

BUDGET PRIMITIF 2020 : BUDGET ANNEXE DU QUIMPERO

Rapporteur : Yves GUYOT

Considérant qu'il y a lieu d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe de l'opération d'aménagement du Quimpéro, ce dernier a été préparé dans les conditions suivantes :

Compte tenu de l'assujettissement à la TVA de cette activité, le budget est présenté hors taxes.

Le compte administratif 2019 ayant été préalablement soumis à l'assemblée, le résultat de l'exercice 2019 est intégré dans le budget primitif 2020.

Le budget primitif du budget annexe de l'opération d'aménagement du Quimpéro s'équilibre globalement comme suit

	Dépenses	Dépenses	Recettes	Recettes
	Rappel BP 2019	Propositions 2020	Rappel BP 2019	Propositions 2020
Fonctionnement	2 237 125,00	1 559 018,22	2 237 125,00	1 559 018,22
Investissement	1 450 405,00	1 307 683,00	1 450 405,00	1 307 683,00
Total	2 237 125,00	2 866 701,22	2 237 125,00	2 866 701,22

En fonctionnement, les prévisions de dépenses s'élèvent à 1 559 018,22 € correspondant à 251 335,22 € pour les dépenses à venir : études, remboursement d'intérêts des emprunts, travaux et prestations diverses et à 1 307 683 € pour les dépenses déjà engagées et comptabilisées en opérations de stock (terrains, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, factures de Maîtrise d'œuvre et de travaux comptabilisées avant 2020, personnel communal en charge du dossier).

Le budget prévoit des recettes de cessions foncières pour un montant total de 342 135 € correspondant au solde des cessions des terrains de la première tranche et la mise en stock en fin d'année 2020 des terrains non cédés

En investissement, les prévisions de recettes correspondent à la valeur du stock en début d'année et s'équilibrent en dépenses avec la valeur des stocks en fin d'année ainsi que le déficit 2019 et permettent les premiers remboursements de l'emprunt.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2313-1,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 3 février 2020,
Vu l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 10 février 2020,
Vu le rapport présenté en séance,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

→ **APPROUVE** le budget primitif 2020 de l'opération d'aménagement du Quimpéro tel que présenté

Délibération adoptée par 27 voix Pour et 0 voix Contre, 3 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU